



LE TRAIT D'UNION PLUDUALAIS



Dicton du mois

Si octobre s'emplit de vent, du froid tu pâtiras longtemps !

Sommaire :

- Editorial (p1)
- Informations COVID-19 (p1)
- Note environnementale (p2)
- Note sécurité routière (p2)
- Recensement citoyen (p2)
- AS Pludual (p2)
- Travaux (p3)
- Comité des fêtes (p3)
- Randonneurs du Languidoué (p3)
- Anciens combattants et sympathisants (p3)
- Rendez-vous de la retraite (p4)
- Manifestations à venir (p4)

Editorial

Après des vacances ensoleillées, nous avons vécu une rentrée toute particulière. Chacun aspire à reprendre une vie la plus normale possible mais nous savons que les conditions sanitaires fixeront les règles plus ou moins complexes et changeantes.

Il faut que nous soyons responsables et attentifs pour éviter que la situation sanitaire se dégrade. Nous ignorons combien de temps nous allons devoir vivre ainsi mais c'est ensemble que nous pourrons faire en sorte que l'impact sur nos vies et nos activités soit le plus léger possible.

Restons optimistes et soyons attentifs les uns aux autres.

Votre Maire.

Informations COVID-19

Masques

Des masques grand public enfants et adultes sont toujours à disposition des pludualais en mairie.

Pour rappel, les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent demander à leur famille, voisins ou amis de récupérer leur masque ou prendre contact avec le secrétariat par téléphone ou par message électronique pour demande de dépôt à domicile.

ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

Déchets COVID-19

Il est recommandé de jeter vos mouchoirs, gants, masques et lingettes de nettoyage dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être fermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.

**SAUVEZ
DES VIES
RESTEZ
PRUDENTS**

Note environnementale

Déclarez vos ruchers !

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est en effet tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2020 pour la campagne écoulée.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Note sécurité routière

Attention à la vitesse !

La vitesse, la sienne et celle des autres. Sur la route, on circule au milieu d'autres usagers, même les plus vulnérables comme les deux-roues ou les piétons. Il arrive aussi que l'on croise des véhicules de secours, des ambulances... Et rouler (trop) vite peut devenir dangereux. Pour soi et pour les autres.



Dans le bourg de Pludual, le radar pédagogique situé auparavant rue du manoir a été installé à Camazen.

Nous rentrons dans l'hiver, faîtes contrôler votre éclairage .

Recensement citoyen

Dans votre entourage proche, familial, vous connaissez un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez fournir les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide et livret de famille à jour.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**



AS Pludual

Bon début de saison de la part des 2 équipes de l'AS Pludual avec un effectif de 45 joueurs. L'équipe A était montée en D2 à la suite de la saison dernière, tandis que l'équipe B continue d'évoluer en D4. Les objectifs sont clairs : se maintenir en D2 et viser le haut de tableau pour la D4.



Malheureusement nous sommes désolés de vous annoncer le décalage du repas du foot au samedi 27 février 2021. Pour cette édition nous miserons encore sur les crêpes et galettes. Nous vous donnerons plus d'informations en temps voulu.

Travaux/ Services Techniques

- rue du petit pré : renouvellement réseau eaux pluviales et effacement réseaux prévus
- requalification des cheminements piétons et aménagements du bourg à l'étude
- travaux de signalisation horizontale, passage de l'épareuse.

Comité des fêtes

2020 une année blanche, pas une seule manifestation maintenue, Covid oblige. Les brocantes, la fête de la musique, la chasse aux œufs, Zik A Gogo, le Fest Noz, le Théâtre nous avons dû tout annuler. Encore une petite chance d'organiser le spectacle de Noël mais nous n'y croyons plus trop. Nous nous donnons jusqu'à la fin de ce mois pour appliquer les consignes qui nous seront imposées, mais priorité à la santé.

Nous allons maintenir l'assemblée générale le 15 Novembre à 10H00 salle Shelburn . En respectant les gestes barrières et la distanciation physique c'est possible aujourd'hui. Toutes les personnes intéressées pour rejoindre le comité sont les bienvenues.

Toutes les manifestations sont reportées en 2021, nous avons trouvé des accords avec les groupes et les musiciens pour tout reconduire l'année prochaine , des jours meilleurs sont attendus nous les espérons . En les attendant avec un peu d'avance nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année .

Christophe LE MERRER, président du comité des fêtes.

Randonneurs du Languidoué

Les Randonneurs du Languidoué ont repris leurs activités depuis fin août. Pour des raisons sanitaires l'assemblée générale est prévue et reportée au samedi 14 novembre. Les activités sont toujours : la rando-santé tous les mardis à 14 h sur la place de l'église, la marche nordique les jeudis à 14 h sur la place de l'église, la randonnée traditionnelle les dimanches tous les 15 jours.

Vous trouverez les calendriers des diverses activités et tous les renseignements chez Marcel GUILLOUX au 06 08 25 88 75.

Le week-end du 5 & 6 septembre, une trentaine de randonneurs sont partis visiter la presqu'île de Crozon.



Anciens combattants et sympathisants

Depuis les années 20, nous pouvons nous rendre chaque année le 8 mai et le 11 novembre, au Monument aux Morts pour perpétuer le devoir de mémoire. Le culte du souvenir est certainement la chaîne vivante qui relie la gloire du passé au devoir du présent comme aux espérances de l'avenir.

En ce début d'année 2020 (le 16 mars dernier) tout s'est arrêté. Nous sommes entrés en « guerre ». Une « drôle » de guerre nouvelle, inconnue jusqu'alors. Les champs de bataille ont été nombreux. Les soldats en blouse blanche, bleue, verte dans les hôpitaux, les maisons de retraite ont vaillamment résisté à cet ennemi redoutable, invisible. Un ennemi qui malheureusement a détruit de nombreuses vies humaines. Nous avons connu le confinement, les restrictions, la limitation des déplacements, entendu des paroles parfois divergentes accentuant notre stress, notre angoisse...

Nous n'avons pas pu participer à la cérémonie commémorative du 8 mai. Qu'en sera-t-il le 11 novembre ? nul ne le sait vraiment. Attendons les recommandations des autorités. Soyons responsables afin de ne pas aller engorger les services de réanimation des Hôpitaux.

Ayons le souci des autres et de nous-mêmes. Prenons notre mal en patience tout en ayant une pensée appuyée pour nos héros d'hier et d'aujourd'hui pour qui notre affection doit veiller sur eux dans cette période particulière où la vie associative est au ralenti.

L'assemblée générale est programmée le samedi 31 octobre à 10h00 salle Shelburn.

A bientôt.

André FICHANT

Bulletin communal de PLUDUAL (PLUA) - OCTOBRE 2020—N°47

Mairie 8 rue du Manoir 22 290 Pludual Horaire d'ouverture Médiathèque Mercredi : 16h00 à 18h30 Samedi : 10h00 à 12h00	Horaires d'ouverture secrétariat Lundis et jeudis : 13h30-17h30 Mardis et vendredis : 8h30-12h00 Mercredis semaines paires : 8h30-12h et 13h30-17h30. Fermé mercredis semaines impaires.	Téléphone : 02 96 20 22 72 Messagerie : mairie.pludual@orange.fr Blog : http://mairie-pludual.blogspot.fr/ Directeur de la publication : Yves GUILLEM Réalisation : Mairie.
--	---	---

Rendez-vous de la retraite



6e édition des Rendez-vous de la retraite du 12 au 17 octobre 2020 organisée par l'Agirc-Arrco et l'Assurance retraite

Informations utiles sur le site internet : www.rdv-retraite.fr

Manifestations à venir et dates à retenir

Le repas du 11 novembre est annulé. Un colis sera distribué aux personnes les plus âgées selon des modalités qui restent à définir.

Les 6 septembre, 4 octobre et 22 novembre : stages de radiesthésie organisés par l'ADRG.

Assemblées générales : Anciens Combattants le 31 octobre, Comité des Fêtes le 15 novembre.

Arbre de Noël le samedi 12 décembre (sous réserve).

Marché de Noël le dimanche 6 décembre (sous réserve).

Recensement de la population : janvier - février 2021.

Enquête publique du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat) du 26 octobre au 27 novembre 2020

L'objet de l'enquête est : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) de Leff Armor communauté, l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant Site Patrimonial Remarquable (SPR) – commune de Chatelaudren-Plouagat, le Périmètre de Délimitation des Abords (PDA) concernant la chapelle Notre Dame du Tertre sur la commune de Chatelaudren-Plouagat, l'abrogation des cartes communales des communes de Tréméven, Le Faouët, Gommenec'h, Le Merzer, Bringolo et Saint-Pever.

La commission d'enquête tiendra ses permanences aux lieux, jours et heures suivants :

- Leff Armor communauté : lundi 26 octobre 9h-12h et 14h-17h / vendredi 27 novembre 13h30-16h30
- Mairie de Plouha : mardi 3 novembre 9h-12h et 13h30-16h30 / vendredi 27 novembre 9h-12h
- Mairie déléguée de Châtelaudren: mercredi 18 novembre 9h-12h
- Mairie déléguée de Plouagat : vendredi 13 novembre 14h-17h
- Mairie de Pléo : vendredi 6 novembre 14h-17h / vendredi 13 novembre 14h-17h
- Mairie de Pommerit - le - Vicomte : lundi 23 novembre 9h-12h
- Mairie de Boquého : vendredi 6 novembre 9h-12h
- Mairie de Plerneuf : vendredi 6 novembre 9h-12h
- Mairie de Tréméven : lundi 23 novembre 9h-12h.

Un registre papier et un dossier (complet ou simplifié) seront présents dans chaque mairie du territoire, ainsi qu'au siège de Leff Armor communauté à Lanvollon. Le public pourra inscrire ses observations ou propositions sur ce registre aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies et de la communauté de communes.

Le dossier complet sera également consultable sur le site internet : <https://www.leffarmor.fr/>

Le public pourra également communiquer ses observations par voie électronique. Les observations pourront être déposées dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse <https://www.registredemat.fr/pluih-leffarmor> ou par courriel à l'adresse suivante pluih-leffarmor@registredemat.fr.

Le public pourra également adresser ses observations par écrit à : Monsieur le Commissaire enquêteur, Moulin de Blanchardeau, CS 60036, 22290 LANVOLLON.